

# Procès de Dominique Henry : Mobilisation réussie mais verdict sévère.

Category: Agriculture et alimentation

écrit par Cécile | 23 janvier 2017

*Dominique Henry est une militante de la Confédération paysanne qui a participé au démontage de la ferme des 1000 vaches il y a deux ans. Arrêtée à la suite de cette action avec plusieurs de ses camarades, elle a refusé le prélèvement de son ADN, considérant qu'elle n'était pas une criminelle. Elle passait donc en procès le 12 janvier au Tribunal de Montbéliard.*

Un collectif de soutien s'est mis en place pour dénoncer cette criminalisation du mouvement social et syndical. Composé de représentants syndicaux (Confédération paysanne, CGT, FSU, Solidaires), de militants politiques (PCF, PG, Ensemble, NPA, EELV, association des amis du Front de gauche) ou associatifs (Du champ à l'assiette, Alternatiba), le collectif de soutien avait informé massivement dans les jours précédents, par distribution de tracts et conférence de presse. La convocation au tribunal étant prévue à 14 h ce jour, la mobilisation a été mise sur pied dès le matin. Dans une salle à proximité du tribunal, au milieu de la ZUP de la Petite Hollande, près de trois cents personnes se sont rassemblées à partir de 10 h.

Après le rappel par Véronique Bourquin-Valzer du travail accompli en commun par les composantes du comité de soutien, Laurent Pinatel, porte-parole national de la Confédération Paysanne a ouvert les prises de paroles. Il a rappelé que si c'est un procès individuel contre une de ses militantes qui réunissait l'ensemble des participants, la cause pour laquelle Dominique passait en jugement était commune à tous les membres de la Confédération Paysanne : contre l'industrialisation de l'agriculture, pour une alimentation de qualité, contre la

répression du mouvement syndical. Pierre Darlu, généticien, témoin au procès de l'après midi, a expliqué pour sa part en quoi consistait le prélèvement d'ADN et pourquoi l'extension de cette technique au-delà des populations criminelles et délinquantes pour lesquelles elle était prévue initialement était dangereuse. Puis ce fut le tour de Dominique d'exprimer son profond rejet du prélèvement d'ADN, pour des raisons politiques, son action ne relevant pas d'une activité criminelle, mais aussi pour des raisons intimes et familiales.

Charles Piaget, leader de la grève des LIP en 1973, a accepté de prendre la parole pour faire le lien entre les luttes ouvrières du passé dont il fut un acteur central et les luttes actuelles pour la nature, l'écologie et la préservation d'une nourriture de qualité. Avec ses qualités pédagogiques, d'un ton simple et toujours juste, il a su transporter la salle qui a été conquise par son analyse (lire par ailleurs le texte de l'intervention de Piaget). Après d'émouvants et longs applaudissements, le public s'est rassis pour écouter le témoignage d'un paysan suisse du syndicat Uniterre qui a fait rire l'assemblée en évoquant sa nationalité commune avec la multinationale qui avait coulé l'entreprise LIP dans les années 70. Deux militantes de l'association Du champ à l'assiette ont exposé en quoi leur combat pour une agriculture de qualité les avait amenées à s'engager dans la solidarité contre la répression de Dominique. Bruno Lemerle, ex responsable CGT de Peugeot, désormais actif chez les retraités, a rappelé pourquoi son syndicat avait immédiatement répondu présent pour la défense de Dominique et que, hélas, de Good Year à Air France en passant par la multitude de militants condamnés durant la lutte contre la loi travail, la question de la répression du mouvement syndical était un motif de rassemblement de toutes les bonnes volontés.

Puis, une série de prises de parole de personnes dans la salle a permis d'entendre des appels inédits à la solidarité (Solidarité paysanne, Ligue des Droits de l'Homme) ou

d'émouvantes et simples expressions. Après un roboratif casse-croûte comme sait en préparer la Confédération Paysanne (soupe maison, pain bio, saucisse de Morteau, Comté, Morbier, Mont d'or, gâteaux et pommes), c'est drapeaux déployés, au son des clarines (cloches de vaches) que les manifestants ont accompagnés Dominique, en cortège, devant le tribunal pour la session de 14 h. Là rejoints par de nouveaux camarades, LO ou CGT, ils ont écouté de nouvelles interventions, tout en appréciant le vin chaud offert par la CGT, respectueuse des traditions par temps frisquet de saison.

Tandis qu'une trentaine de personnes seulement entraient dans le tribunal pour assister à l'audience, le reste repartait vers la salle où s'est tenu l'après-midi un débat sur l'industrialisation de l'agriculture et ses conséquences sur l'emploi paysan, l'avenir de la filière lait, la qualité de l'alimentation, les animaux et l'environnement. André Pfmiln, ancien chercheur à l'institut de l'élevage, a présenté les risques de restructuration de l'élevage laitier et l'importance d'une politique de régulation au niveau européen. Il a souligné comment l'arrêt des quotas avait poussé les prix à la baisse, avec un tarif à la tonne qui pousse les producteurs à la faillite. Gérard Coquard et Nicolas Girod, paysans en lait à Comté ont montré qu'une production laitière à taille humaine était possible si la valeur ajoutée était partagée correctement et si les paysans s'investissaient dans la vie de la filière. Avec sa longue histoire de collecte du lait par des fruitières assurant la transformation en Comté protégé par une AOP on pourrait presque qualifier le Comté de « fromage anti-libéral ». Bruno Lemerle, de la CGT Peugeot a fait un parallèle entre ce qui se passe dans l'agriculture et dans l'industrie automobile ; pour lui, la recherche de la production à plus bas coût et les pressions sur les conditions de travail se généralisent au détriment de la recherche de qualité et de sens dans le travail (le compte rendu de son intervention est disponible par ailleurs).

Cette journée de mobilisation solidaire a montré qu'une convergence était possible entre paysans et salariés autour d'objectifs communs et fédérateurs : contre le productivisme, contre la désertification des campagnes et des entreprises, pour une alimentation saine, pour des circuits d'approvisionnement court, contre la répression syndicale, la criminalisation des activités de résistance et le fichage des militantEs.

Le tribunal a mis son jugement en délibéré jusqu'au 19 janvier à 14h. Ce jour-là une cinquantaine de militantEs se sont à nouveau retrouvés devant la cité judiciaire de Montbéliard. Le tribunal avait rendu son jugement le matin évitant le public réuni l'après-midi : 750 euros d'amende ferme pour Dominique Henry. Elle a décidé de faire appel, soutenue par la Confédération paysanne. A Montbéliard, sous le coup du verdict, le comité de soutien va envisager de poursuivre la solidarité. Un des enjeux sera aussi la construction d'une mobilisation sur Besançon, ville où siège la Cour d'appel.

**Les militantEs d'Ensemble ! mobiliséEs**

**Agriculture et industrie, une même logique productiviste et libérale. Intervention de Bruno Lemerle le 12 janvier 2017**

Les divers temps de la journée de mobilisation en soutien à Dominique Henry comportait un débat pour faire le point sur la logique libérale et productiviste appliquée dans l'agriculture et dans l'industrie.

Dans ce cadre Bruno Lemerle ancien salarié de Peugeot, récemment retraité, toujours syndiqué et militant actif, a accepté de donner son point de vue. En introduction il s'est présenté comme un intervenant incompetent sur les questions agricoles, mais intéressé par les logiques à l'œuvre dans l'agriculture et les campagnes en tant qu'ancien salarié de l'automobile, secrétaire CGT, confronté à l'évolution et aux

restructurations de l'industrie automobile.

Pour lui quand on réfléchit à ce qui se passe dans l'agriculture et dans l'industrie, on constate que les mêmes logiques sont à l'œuvre, les mêmes causes produisent les mêmes effets et les acteurs (salariés / paysans) ont de nombreux intérêts communs dans la recherche de solutions.

### **1) Les mêmes logiques sont en œuvre**

L'industrie automobile est dominée par quelques grands groupes (PSA, Toyota GM) comme le monde agricole (Lactalis, Danone).

L'indépendance d'une majorité de paysans n'est que de façade car ils sont uberisés par les donneurs d'ordre (nature des production, volumes, prix ... en passant par la fourniture des kits de production, engrais semences, produits phytosanitaires ...)

Ce qui intéresse ces grands groupes, ce ne sont pas tant les produits qu'ils commercialisent que le profit qu'ils en tirent. La logique n'est pas de commercialiser un bon produit, la logique est de faire la marge maximum pour rentabiliser l'investissement, pour rentabiliser le capital. C'est cette logique qui amène à mettre de la viande de cheval dans des produits pur bœuf. C'est cette logique qui amène à concevoir et placer dans les voitures des logiciels qui permettent de dissimuler le dépassement des normes anti-pollution.

La maximalisation du profit passe par la réduction des coûts de production. C'est l'application des méthodes lean dans l'industrie (\*). La production se fait à flux tendu, il n'y a plus de stocks, le stock est sur les routes dans des camions qui acheminent les éléments du véhicule à monter, les pièces détachées. La ferme-usine c'est l'application de ce que l'on appelle les méthodes lean dans l'industrie. Est-il nécessaire qu'une vache aille dans un pré pour qu'elle produise du lait ? Non, il suffit de lui fournir de la nourriture industrielle, distribuée de façon automatisée. C'est une réduction des

surfaces, un gain de temps, un gain d'emploi par le recours aux robots de traite.

On a affaire à des groupes de dimension internationale, capables de peser sur les décisions publiques (gouvernements, Europe, instances internationales pour le commerce et les réglementations) en termes de normes, de levée des protection douanières afin de lever toutes les entraves au profit ... De ce point de vue, les traités de libre échange menacent tout autant le monde du travail industriel que le monde du travail paysan.

La mise en concurrence des territoires : délocalisation des productions pour bénéficier d'une main d'œuvre bon marché et ne bénéficiant pas d'une protection sociale digne de ce nom, avec le chantage permanent qui permet de tirer tout le monde vers le bas.

## **2) Les conséquences sont les mêmes**

Conséquences sur les emplois, (nombre et précarisation). Le site Peugeot de Sochaux comptait 42 000 salariés en 1979, il en reste 9 000 actuellement. L'emploi paysan est aussi en berne avec la diminution du nombre de fermes, et la diminution du nombre de paysans et de salariés dans l'agriculture. L'équivalent d'une ferme de 1000 vaches, employant 18 personnes, ce sont 20 fermes de 50 vaches (la moyenne actuelle en France) qui assurent 42 emplois (2,1 par ferme).

Conséquences sur les conditions de travail, physiques et psychologique : suicides dans l'industrie, les services, le monde paysan.

Conséquence sur la qualité du produit : exemple des logiciels truqués, des amortisseurs un peu moins chers, mais de moindre qualité, à obsolescence programmée. Exemple aussi des produits alimentaires constituant la « malbouffe ».

## **3) Des combats pour changer de logiques**

Au-delà des revendications immédiates, la nécessité d'une autre organisation de la production visant la satisfaction des besoins et la préservation du futur. La nécessité du rapprochement du monde paysan et du monde salarial (dernière expérience de grande dimension en mai 68 avec l'émergence des « paysans travailleurs », ancêtres de la Confédération paysanne), limites des AMAP mais qui permettent une coopération de voisinage et l'accès à des produits de qualité.

Pour terminer son exposé Bruno Lemerle trace des perspectives communes et ouvre le débat sur les modalités d'un rapprochement nécessaire entre salariés, souvent citadins, et paysans. Le retour aux racines est ainsi fait, tant il y eu dans le pays de Montbéliard, d'ouvriers-paysans employés dans l'industrie automobile

\*) le terme anglais lean (maigre, dégraissé) a été utilisé pour désigner une gestion de la production « au plus juste ». Il trouve sa source chez Toyota, dans la lignée du taylorisme, pour tendre vers la « performance » en matière de productivité, qualité, délais et coûts.

## **Soutien de Charles Piaget à Dominique Henry**

*A l'occasion du procès de Dominique Henry pour refus de prélèvement d'ADN le 12 janvier 2017 à Montbéliard une journée de solidarité a été organisée. Charles Piaget a pris la parole et il a bien voulu nous confier son Intervention qui est retranscrite ici.*

Je vais rappeler brièvement ce qu'a été le conflit LIP. Puis je parlerai des aspects communs à toutes nos luttes, ouvrières, paysannes, écologiques et autres.

### **LIP**

Au printemps 1973 à Besançon, une fabrique de montres de plus de 1000 salariés est en danger. Une multinationale suisse contrôle cette entreprise. Elle décide de démanteler ses

activités et licencié des centaines de salariés.

Les ouvrières et ouvriers réagissent et entament une lutte qui durera une année. Privés de salaires, les Lip occupent leur entreprise, relancent la fabrication et vendent les montres qu'ils ont produites. Ils se payent eux-mêmes durant 7 mois.

L'usine occupée est ouverte à toutes et tous. Tous pouvaient assister aux AG, aux travaux des commissions, à toute l'organisation de la lutte. Des délégations de nombreux pays viendront débattre avec les salariés. Ce conflit a étonné par la grande participation des salariés syndiqués ou non, par la démocratie inventive de son fonctionnement. Une marche sur Besançon rassemblera près de 100 000 personnes.

La veille du 15 août, le gouvernement fait évacuer cette usine par la force. Les gardes mobiles l'occupent pendant 6 mois. Il s'agissait d'empêcher les LIP de produire et venir à bout de leur détermination. Mais les LIP avaient anticipé ce coup de force, ils avaient caché hors de l'usine, des montres, des pièces de montres, des établis et même des machines. La production continuera à Besançon, dans des ateliers clandestins. Tout fonctionne : AG, production, commissions, ventes et payes.

Après bien des péripéties, la lutte sera victorieuse. Tous les Lip en lutte seront ré-embauchés par une nouvelle société d'horlogerie.

Deux années de fonctionnement et c'est la crise de 1975. Les « libéraux », bannis après la crise de 1929, sont de retour. Les grandes entreprises partent hors des frontières, exploiter d'autres millions de travailleurs très peu payés. Ce sera la base du chômage de masse et de la grande précarité actuelle. Des centaines d'entreprises ferment. La lutte des LIP ne doit pas servir d'exemple réussi. Sur ordre du gouvernement les nouveaux patrons se retirent. Tous les salariés de LIP sont à nouveau licenciés.

Un nouveau combat s'engage qui durera 4 années. Quatre années pour construire ensemble nos emplois dans l'usine occupée par les salariés. Nous avons créé sept coopératives et obtenu leur légalisation. Trois entreprises issues des LIP fonctionnent encore aujourd'hui.

Toutes ces luttes, ouvrières, paysannes, écologiques, pour la dignité humaine, pour les droits de l'Homme et de l'animal ont de nombreuses similitudes.

### **Première similitude.**

Lorsque des êtres humains se lèvent contre une situation indigne, dégradante, inacceptable, il n'existe aucune médiation digne de ce nom. Contre l'injustice, il n'y a que la lutte, le rapport de force. Il faut agir, même en petit nombre, contre tout un arsenal de lois.

Nous ne pouvons compter que sur les solidarités qui se créent autour de cette lutte. Il n'existe rien pour écouter et protéger les lanceurs d'alerte que nous sommes tous et toutes. Ce monde ne peut être qualifié de démocratique.

### **Deuxième similitude**

Toutes nos luttes se heurtent très vite au concept de la propriété privée étendue abusivement aux moyens de production. La confusion voulue entre le chez soi, son logement et les ateliers et les machines. Curieuse propriété privée qui a besoin de millions de salariés pour la faire fonctionner.

Il faut rappeler que tous les grands moyens de production n'ont pas été acquis par le seul travail des propriétaires, loin s'en faut. Personne ne peut s'enrichir sans l'existence d'une société humaine, nombreuse, travailleuse et dotée de scandaleuses règles permettant l'accaparement d'une partie du travail du plus grand nombre. Sans cette société, une personne seule dotée de nombreux talents serait incapable de s'enrichir, incapable de survivre. Chacun, chacune est

redevable à la société dans laquelle nous vivons tous. Sans elle, le footballeur de génie, le chanteur à succès, les PDG des grandes multinationales ne seraient strictement rien. Ces personnes peuvent être récompensées de leur talent, mais dans la décence. Toutes ont des comptes à rendre à la société, au vivre ensemble.

**Le troisième point de similitude** est la criminalisation de celles et ceux qui osent s'opposer aux règles scandaleuses, aux dégâts de cette société.

Ouvriers, paysans, indignés, lanceurs d'alerte, toutes celles et tous ceux qui en définitive veulent plus de justice. Dès que l'on se lève, que l'on proteste contre une injustice, la réponse c'est le silence, « cause toujours », rien ne bouge, rien ne change. Alors, il faut aller plus loin pour alerter l'opinion publique. Alors nous tombons sous le coup de toute une kyrielle de lois sanctionnant ceux qui agissent.

a) A LIP, nous avons appris sur le tas que toutes les lois sont faites pour que les salariés en grève perdent. La grève doit occasionner une perte de salaire, franche et nette pour les salariés. Tout autre type de grève est interdit. L'employeur perd aussi de l'argent. En définitive, c'est celui qui a le plus de fric qui gagne. Les documents confidentiels de la multinationale propriétaire de LIP que nous avons saisis expliquaient qu'il n'y a pas eu de salariés en grève qui tiennent au-delà de trois mois sans salaires. La fin de toute résistance des ouvriers était programmée pour le 1er juillet 1973. Mais ils n'avaient pas tenu compte de l'imagination des salariés. Nous avons réalisé sept payes mensuelles pour plus de 800 personnes.

b) Lors de ce conflit, le gouvernement avait envoyé une brigade antigang pour découvrir les caches des montres et de fric. L'antigang contre les salariés, c'est significatif de cette criminalisation.

Cela rappelle Edgar Hoover, le directeur de la police américaine déclarant : « je ne fais aucune différence entre Al Capone et Martin Luther King. Ce sont tous deux des hors la loi ».

Après l'occupation de l'usine par les gardes mobiles, il y a eu de nombreuses arrestations et peines de prison pour ceux qui participaient aux échauffourées autour de l'usine.

Nous avons tellement de procès en cours que si nous n'avions pas eu cette immense popularité, cet immense soutien, nous aurions passé de très mauvaises années après ce conflit. En fait, tous les procès ont été annulés. C'est rare, les luttes populaires ne disposant pas d'un Sarkozy, qui en 2007 s'adressant à des patrons leur déclarait « Je vous protégerai des juges ».

Lors du second conflit qui a duré 4 années, Giscard, président de la République, ne pouvait faire évacuer les usines en dépôt de bilan et occupées par leurs salariés, il y a en avait plus de 200.

Donc LIP n'a pas été occupé par la police, mais le syndicat patronal obtenait des moyens pour nous couper l'électricité, le téléphone et le gaz afin de nous empêcher de travailler, de monter nos coopératives.

A chaque fois, il fallait beaucoup d'imagination et de prises de risques pour rétablir ces services indispensables.

#### **Quatrième point de similitude**

Toutes ces luttes cherchent à empêcher une dégradation de l'être humain ou de la nature.

Nous avons une société qui dans sa course au profit ne respecte aucun être vivant. Une société qui détruit jour après jour son habitat sur la planète. Une économie basée sur la concurrence, la compétition et le gaspillage.

Alors que seules la coopération et la sobriété peuvent nous sauver. Une société qui a banni l'idée même d'intérêt général. Alors que le travail humain est l'unique source de richesses de l'humanité, cette société crée un monde de chômage massif et refuse tout partage du travail et des richesses produites.

Nous voulons changer cette société pour sauvegarder notre habitat et établir un vrai vivre ensemble. Nous voulons une égalité de droit dans le principal domaine de la société : l'économie, la production de biens et services pour nous.

Il ne s'agit pas de rassurer les marchés, mais d'en prendre le contrôle. La démocratie et son expression politique doivent dominer l'économie. Toutes nos luttes y contribuent.

Pour finir, toutes ces luttes ont donc des points communs :

- a) La société actuelle n'a pas de médiation. Pour obtenir justice, il faut entrer en lutte
- b) Il n'existe pas d'intérêt général, il n'existe que des intérêts privés
- c) Toute contestation de cet ordre privé est criminalisée
- d) Toutes nos luttes sociales, écologiques appellent à changer profondément cette société.

**Charles Piaget**